

# Gift Card - Bon de commande

## Infos client

Nom de la société: .....	Personne à contacter: .....
Numéro de TVA: BE	Fonction: .....
Activité: .....	Tél: +32 (0)..... Fax: +32 (0) .....
.....	E-mail: .....
Adresse: .....	Adresse de livraison (si différente): .....
.....	.....
Code Postal:..... Localité: .....	Code Postal:..... Localité: .....

## Message promotionnel

Mention facultative à imprimer sur la Gift Card :  
(ex. : nom de votre société, action, promotion ou message spécifique)

.....

(Uniquement les caractères alpha numériques sont acceptés - max. 27 caractères – gratuit)



Vous souhaitez personnaliser la carte avec votre propre visuel? Contactez-nous.

## Commande de Gift Cards

Cartes Gift Card	Prix unitaire TVAC	Quantité	Total en € TVAC
Gift Card de 25 €	25 €	ex.	€
Gift Card de 50 €	50 €	ex. +	€
Gift Card de 100 €	100 €	ex. +	€
Gift Card de 200 €	200 €	ex. +	€
Choisissez votre montant:			
Entre 15 € et 200 € nombre entier sans décimales	.....€	ex. +	€
Autre valeur (15 € min.)	.....€	ex. +	€
Autre valeur (15 € min.)	.....€	ex. +	€
Autre valeur (15 € min.)	.....€	ex. +	€
<b>TOTAL CARTES Gift Card</b>	=		€
Je déduis ma remise (cf tableau ci-contre)			- €
<b>TOTAL TVAC</b>		=	€

Pour chaque commande, nous demandons une participation de 12 € pour les frais de port, plus 6 € de frais de production par boîte de 100 cartes maximum. Rappel : min. 400 € par commande.

## Remises

Montant global de la commande	Ristourne
de 2501 € à 4000 €	0,5 %
de 4001 € à 6000 €	1,0 %
de 6001 € à 10000 €	1,5 %
de 10001 € à 20000 €	2,0 %
plus de 20000 €	2,5 %

### Conditions particulières:

- Attention, les Gift Cards ne sont ni échangées, ni reprises; une carte périmée, perdue ou volée ne peut être remplacée. Seule une carte défectueuse pourra être échangée contre une nouvelle carte préchargée du montant restant de la première.
- L'émission du bon de commande implique l'envoi d'une facture. Suite au paiement de celle-ci, vous recevez les cartes personnalisées, dans un délai rapide de 4 à 6 jours ouvrables. Passé ce délai contactez-nous au 02 288 99 29.

Fait à: .....

le: .....

Nom: .....

Signature\*

\* Lu et approuvé les conditions générales Circle K Belgium Gift Card

Cachet de la société

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Circle K Belgium Gift Card

## ARTICLE 1 - OBJET

Toute commande et utilisation de cartes Circle K Belgium Gift Card implique l'acceptation par l'utilisateur des présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de fonctionnement du Service Circle K Belgium Gift Card, d'achat de carburant et d'utilisation des Cartes Circle K Belgium Gift Card (les « Cartes »), qui permettent d'enlever les Produits indiqués à l'article 2, dans un Réseau de points de vente en Belgique (le « Réseau »). Le Réseau est susceptible d'être modifié à tout moment. Le guide de ces points de vente est accessible sur le site Internet [www.circlek.be](http://www.circlek.be)

## ARTICLE 2 - PRODUITS

Les Cartes permettent l'enlèvement de carburants (les « Produits ») dans les points de vente en Belgique. Circle K Belgium ne pourra être tenue responsable de l'éventuelle indisponibilité, temporaire ou définitive, des Produits dans un ou plusieurs points de vente. Circle K Belgium pourra à tout moment compléter ou modifier les Produits. Toute réclamation relative à un Produit défectueux doit être notifiée dans la semaine qui suit la découverte du défaut à Circle K Belgium et accompagnée des documents justificatifs. Aucune réclamation ne sera recevable à l'issue de ce délai.

## ARTICLE 3 - FONCTIONNEMENT DE LA CARTE

### 1. Émission et facturation

1. Le Client peut commander des Cartes à Circle K Belgium, pour un montant minimum de 400 EUR par commande, avec un minimum de 15 EUR et un maximum de 200 EUR par Carte commandée, au moyen du formulaire émis par Circle K Belgium. Les Cartes seront facturées à leur valeur faciale, sous déduction de la ristourne éventuellement octroyée. Le formulaire de commande fixe en outre la participation aux frais d'envoi ainsi que le coût de fabrication par boîte de 100 cartes qui sera mis à charge du Client. Après paiement de la facture correspondante, Circle K Belgium fournira au Client le nombre de Cartes demandées, chargées à concurrence de la valeur définie dans la commande.

2. Les Cartes seront livrées au Client dans les 10 jours ouvrés du paiement de sa commande. À défaut de réception dans ce délai, il appartient au Client d'envoyer immédiatement un courrier recommandé à Circle K Belgium afin de l'informer de la non-réception des Cartes, ou par email à l'adresse suivante: [ck.gift-card@circlekeurope.com](mailto:ck.gift-card@circlekeurope.com). Plus aucune contestation ne sera admise après un délai de 20 jours ouvrés après paiement et les Cartes seront donc considérées comme valablement réceptionnées par le Client passé ce délai.

3. Toutes les ventes sont faites au comptant. Tout autre mode de paiement accepté n'opère pas novation. Les factures sont dues à la date d'échéance mentionnée sur celles-ci. Si l'échéance d'une facture tombe un week-end ou un jour férié, cette facture est due le jour ouvrable qui précède. En cas de paiement par domiciliation, la facture vaut pré-notification du prélèvement qui s'effectuera à la date d'échéance mentionnée sur la facture, le délai de pré-notification étant réduit à 5 jours minimum. Toute facture impayée à son échéance porte de plein droit et sans mise en demeure intérêt au taux de 10% l'an, depuis sa date d'échéance jusqu'au complet paiement, tout mois commencé étant dû en entier.

En outre, toute facture demeurant impayée après qu'un premier rappel écrit aura été adressé à l'acheteur sera automatiquement majorée de 9% avec un minimum de 50 € à titre de clause pénale forfaitaire et irréductible destinée à réparer le préjudice causé au vendeur dans la gestion et l'organisation de son entreprise.

4. En cas d'utilisation injustifiée par le Client de son droit au remboursement prévu par les articles VII.46 et VII.47 du Code de droit économique, Circle K Belgium aura le droit de réclamer le remboursement de tous les frais supportés par lui suite à l'utilisation injustifiée du droit de remboursement effectué par le Client. Le Client doit vérifier l'application correcte des tarifs ou ristournes avant tout paiement de facture. Toute contestation après le paiement de la facture ne pourra être prise en considération. Toutes taxes ou droits quelconques établis ou à établir par le gouvernement belge ou par une autre autorité compétente sont à charge de l'acheteur. L'acceptation ou paiement d'une facture vaut acceptation des conditions de vente de Circle K Belgium, également pour les ventes futures.

### 2. Utilisation

Toute Carte remise au Client permet à celui-ci d'enlever des Produits, à concurrence d'un montant prédéfini. L'enlèvement de Produits au moyen d'une Carte peut se faire en une ou plusieurs fois, jusqu'à épuisement du solde. Pour valider tout enlèvement de Produit, la Carte doit être préalablement insérée dans le lecteur de cartes du point de vente, après introduction du code figurant sur la Carte. Le code en question n'est en aucun cas un code confidentiel et ne protège donc pas la Carte contre un usage frauduleux. Circle K Belgium ne pourra être

tenue responsable pour une éventuelle indisponibilité du lecteur de cartes dans le point de vente. Le prix des Produits enlevés correspondra au prix affiché à la pompe au jour de l'enlèvement.

### 3. Validité des Cartes

Chaque Carte reste valide jusqu'au jour mentionné sur le recto de la carte. Une Carte non valide pourra être conservée ou confisquée par le point de vente. Il appartient au Client d'épuiser le solde de toute Carte avant la fin de validité de celle-ci. Tout montant restant sur une Carte périmée sera perdu pour le Client. Le Client demeure responsable de sa Carte et de son utilisation jusqu'à expiration de sa validité.

### 4. Garde des Cartes et Duplicata

Le Client aura la garde des Cartes qui lui seront confiées. À ce titre, il prendra notamment toutes les mesures utiles pour en éviter la perte, le vol ou la détérioration. Le Client sera responsable de l'utilisation faite des Cartes. Les Cartes ne sont ni échangées ni reprises. Le solde restant sur une Carte perdue ou volée ne pourra en aucun cas être remboursé. En cas de perte ou de vol, le Client pourra demander à Circle K Belgium d'émettre une nouvelle Carte, sans que le montant chargé sur la Carte perdue ou volée ne puisse être récupéré. En cas de Carte défectueuse, celle-ci pourra être échangée contre une nouvelle Carte préchargée à concurrence du solde restant sur la Carte défectueuse.

5. Circle K Belgium pourra, de plein droit et sans intervention judiciaire, suspendre la validité de la ou des Cartes du Client, en cas de non-respect par le Client des Conditions Générales, en cas de fraude, d'utilisation anormale, en cas d'impayé ou d'insolvabilité notoire du Client. Ces mesures pourront être prises sans préavis et sans préjudice de toute indemnité que Circle K Belgium pourra être fondée à obtenir.

Circle K Belgium aura le droit de suspendre la validité de la ou des Cartes du Client dans les cas suivants: guerre, émeute, grève, pandémie, restrictions apportées aux importations ou exportations, blocus, accidents de toute nature survenus même en route, défaut d'emballage ou moyens de transport, pénurie de produits ou de matières premières, restrictions de toute nature survenue tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs, cas de force majeure, cas fortuits et tous faits qui limitent la possibilité du vendeur d'acheter, de transporter, d'importer, de décharger ou de distribuer les produits.

Le Client aura le droit de mettre fin au contrat sans indemnité au cas où l'application de la présente disposition dure plus de six mois à dater du début de la suspension ou limitation exercée.

### ARTICLE 4 - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ - TRANSFERT DE RISQUES

La vente des Produits se fait lors du paiement de ceux-ci, le transfert de propriété étant différé. Le transfert des risques de perte ou de détérioration des Produits achetés s'effectue lors de leur enlèvement sur le point de vente au moyen de la Carte correspondante.

### ARTICLE 5 – DROIT APPLICABLE ET LITIGE

La présente vente est soumise au droit belge.

Tout litige quelconque sera de la compétence exclusive des cours et tribunaux de Bruxelles.

### ARTICLE 6 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux traitements des données personnelles et en particulier au Règlement n° 2016/679 (RGPD) (ci-après "Réglementation Applicable"), Circle K Belgium, traite, en tant que responsable de traitement, les données à caractère personnel du Client aux fins de la fabrication et gestion des Cartes, du compte client, de la facturation et des paiements. La base légale des traitements se fonde sur l'exécution du contrat ou sur un intérêt légitime de Circle K Belgium (par exemple dans le cadre de sa politique de sécurité). Les destinataires des données sont Circle K Belgium et les sociétés intervenant pour les besoins de l'exécution du contrat. Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage de Circle K Belgium et ne pourront être transmises qu'à des sociétés liées à Circle K Belgium S.A. ou des prestataires intervenant dans l'exécution du Contrat. Ces données seront conservées par le vendeur pendant toute la durée du Contrat et 5 ans après son échéance sous réserve d'éventuelles obligations légales.

Conformément à la Réglementation Applicable, toute personne physique dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, ainsi que d'un droit d'opposition, de limitation et de portabilité relativement aux informations la concernant. Ces droits pourront être exercés auprès de Circle K Belgium, par courrier : Circle K Belgium S.A., boulevard Anspach 1/boite 2 - 1000 Bruxelles, ou par email: [privacy@circlekeurope.com](mailto:privacy@circlekeurope.com).